

ENSEIGNEMENT - PRÉVENTION

Profs, parents et enfants, tous contre le harcèlement

L'application pilote est désormais lancée

Ce lundi matin, l'athénée royal de Mons a réuni professeurs et parents d'élèves autour d'une problématique qui touche les jeunes. Une application smartphone est lancée pour lutter contre le harcèlement et le cyber-harcèlement.

L'athénée royal de Mons a réuni ce lundi professeurs et parents d'élèves ou de futurs élèves pour une séance d'information sur son application gratuite contre le harcèlement (ou cyber-harcèlement) à l'école. Bruno Humbeek, psychopédagogue et enseignant à l'université de Mons, a évoqué cette problématique devant des professeurs, soucieux de l'épanouissement de leurs élèves et des parents, inquiets pour leurs enfants. La préfète des études, Françoise Colinia, a voulu régler ce «fléau», il y a un peu plus de deux ans. «J'ai vu des élèves en détresse et victimes de harcèlement ou de cyber-harcèlement. J'ai été démunie», nous dit-elle. À l'époque, Nicolas Martin était député wallon et avait proposé ce projet à toutes les écoles de Mons-Borinage. L'athénée a donc pris la décision de faire quelque chose et parce qu'«interpellé en pleine conscience», «touché par l'ampleur de la problématique», un duo de professeurs était volontaire ! «J'en ai parlé à tous les professeurs et deux d'entre eux étaient intéressés, M^{me} Rondou, professeur de mathématique, et M. Dalne, professeur de musique. Ils ont suivi

des formations et sont maintenant les deux seuls professeurs référents en cas de harcèlement», explique M^{me} Colinia. Mais entre-temps, la préfète a vu le phénomène s'aggraver. «On espère que d'autres enseignants viendront à s'ajouter à cette petite équipe »

Avec l'aide du service de prévention de la ville de Mons, de l'université de Mons et de Bruno Humbeek, l'application contre le cyber-harcèlement est accessible gratuitement pour tous les élèves. «Ils ont tous reçu un identifiant et un mot de passe pour rentrer sur la plateforme. Chacun a un dossier confidentiel et protégé. Il peut nous alerter en nous envoyant un message ou une photo. Seulement la proviseuse, ma collègue M^{me} Rondou et moi-même avons accès à la plateforme, côté professeurs. L'élève peut envoyer une alerte au professeur de son choix. Les parents ne seront pas avertis», explique M. Dalne, professeur de musique.

« J'ai vu des élèves en détresse et victimes de harcèlement. J'ai été démunie »

Françoise Colinia

Des élèves témoins d'un harcèlement peuvent aussi nous avertir sur la messagerie instantanée de

l'application. On s'informe ensuite auprès de l'élève concerné. Dans le cas où l'élève harcelé vient vers nous, nous sommes là pour le rassurer. À partir de ce moment-là, il n'est plus seul.»

ESPACES DE PAROLES RÉGULÉS

Sur la région de Mons-Borinage, trois écoles sont des établissements de «cyber-respect» : Saint-Stanislas, l'école provinciale de nursing et l'athénée royal. «Nous sommes les premiers à nous lancer complètement», affirme M^{me} Colinia.

Dans la mise en place du système, il y a tout d'abord les professeurs référents, ici M^{me} Rondou et M. Dalne. «J'ai voulu avoir une femme et un homme, un professeur du supérieur et un de l'inférieur pour commencer», dit la préfète. Ensuite, l'école a désigné une dizaine de cyber-citoyens. «Ils sont les personnes relais entre les élèves et les professeurs. Cela peut arriver qu'un élève ne veuille pas parler directement à un professeur. Il peut avoir plus facile à dialoguer avec un camarade d'école. Dans ce cas, il se retourne vers un cyber-citoyen, qui lui, va par la suite en parler avec les professeurs référents», explique M^{me} Colinia.

Dans un autre temps, il y a aussi des espaces de parole régulés et des conseils disciplinaires. «Cela se passe en classe. Ils sont installées de manière préventive et se font généralement une fois par mois. Le professeur doit suivre la formation adaptée pour réaliser ces moments de discussion.», raconte M^{me} Rondou. Pour les

conseils disciplinaires, c'est un peu différent. Les conseils se déroulent en présence de la direction, des professeurs référents, de l'éducateur de niveau, de l'élève harceleur ou harcelé et son porte-voix. «Qu'il soit harceleur ou harcelé, l'élève peut désigner un professeur de son choix pour être en quelque sorte son porte-parole. L'étudiant parle avec son porte-voix de ce qu'il a commis ou peut-être fait. Durant le conseil disciplinaire, le porte-voix répète simplement le discours de l'élève. Il ne le défend pas comme un avocat. Ensuite, le conseil en discute. Si, par exemple, un enfant en frappe un autre, le conseil essaie de savoir le pourquoi du comment. On l'avertit mais on ne sévit pas », dit M. Dalne.

DES PARENTS RASSURÉS

Parmi les parents présents, des mamans inquiètes. L'une appréhende l'entrée de son enfant en secondaire, encore en 6^{ème} primaire. «Elle m'a dit qu'elle avait peur de rentrer en secondaire de peur d'être harcelée. Je me suis inquiétée. Après ce que nous a dit M. Humbeek, je pense que ma fille ressent mon stress et cela empire. Je suis rassurée que l'athénée fasse quelque chose pour ça». Une autre mère avait peur de lâcher son enfant en secondaire. «Mon enfant se fait déjà harceler alors qu'il n'est qu'en primaire. J'avais moi aussi peur que cela empire en secondaire. Mais maintenant que l'athénée a lancé ce système, je me sens plus rassurée de l'inscrire». ●

MANON FOUREZ

Ils s'impliquent**Thomas et Salvatore, cyber-citoyens**

Thomas et Salvatore ont tous les deux 17 ans, sont en rhétorique et sont des cyber-citoyens. Encore en formation, les deux jeunes hommes sont prêts à aider leur prochain. « *Étant scout, je m'occupe déjà de groupes d'enfants. Je voulais aider les personnes victimes de harcèlement, c'est vraiment un rôle important et utile, même si certains jeunes trouvent cela encore ridicule* », confie Thomas. Salvatore, lui, ignorait ce fléau avant que son école ne l'évoque. « *J'ai dit oui dès qu'on me l'a proposé. C'est une vraie passion d'aider les gens !* » ●

NOTRE EXPERT

« Le cyber-harcèlement a une force virtuelle ! »

**BRUNO
HUMBEECK**

Expert
Enseignement

↳ Comment peut-on repérer un harcèlement ?

C'est de la violence invisible, donc on ne va jamais la repérer. On est à l'affût parce qu'on sait que c'est une problématique. Elle existe et particulièrement en cette période-ci de l'année. Il y a des enseignants qui débloquent, qui tombent dans l'hypervigilance, ou même des parents le font. Si on met des espaces de révélation, ça permet d'éviter cette hypervigilance anxieuse.

↳ Y a-t-il plus de cyber-harcèlement que de harcèlement, avec les réseaux sociaux ?

Le cyber-harcèlement est comme une caisse de résonance sur le harcèlement. Il a simplement pris une dimension virtuelle. Cela donne une force au réel. Donc ça donne plus de virulence, et donc ça agresse beaucoup plus. Il y a plus d'effets : on ne voit pas le visage, on ne voit pas les émotions provoquées... Tout cela donne au cyber-harcèlement une force plus difficile à contenir que dans le harcèlement.

↳ Le cyber-harcèlement est-il plus violent ?

Il est plus difficile à vivre parce qu'il y a cette force virtuelle qui se lie à différents effets. Il y a aussi des tensions entre l'espace familial et l'espace infini-virtuel, c'est-à-dire avec tous les autres. Il y a une espèce de rapport de l'un à l'autre. ●

Professeur à l'UMons